



(<https://www.ontario.ca/fr/page/gouvernement-de-lontario>)

Précédent (<https://www.ontario.ca/fr/document/education-en-ontario-directives-en-matiere-de-politiques-et-de-programmes/politiqueprogrammes-note-169>)

Suivant (<https://www.ontario.ca/fr/document/education-en-ontario-directives-en-matiere-de-politiques-et-de-programmes/politiqueprogrammes-note-167>)

Politique/Programmes Note 168

Date d'émission : 28 juillet 2023

En vigueur : Jusqu'à abrogation ou modification

Objet : Enseignement de la lecture et dépistage précoce universel des compétences en lecture

À l'attention des : Directions de l'éducation et agentes et agents de supervision des administrations scolaires

Directions des écoles élémentaires

Directions des écoles provinciales et d'application

Consortium Centre Jules-Léger

But

La présente note a pour but de fournir des directives aux conseils scolaires^[1] sur l'obligation des écoles^[2] financées par des fonds publics de l'Ontario d'administrer annuellement un dépistage précoce universel des compétences en lecture chez tous les élèves ^[3] du jardin d'enfants à la 2^e année.